

Nice : Cazeneuve traîne Sandra Bertin au tribunal : policiers, ne la lâchez surtout pas !!!!

écrit par Louis | 30 octobre 2016



R2D2 est un parfait petit robot dictateur imbu de sa personne, ne supportant ni caricature, ni critique, ni désobéissance, exigeant même le faux témoignage des esclaves qui sont sous ses ordres.

On ne sait pas s'il y avait ou pas des policiers nationaux à Nice le 14 juillet, en tout cas Sandra Bertin, devant ses écrans, n'en a pas vu. Mais Cazeneuve estime qu'elle doit en avoir vu... Et comme elle se rebelle quant à ses exigences, il se porte partie civile pour la traîner au tribunal pour diffamation. Révoltant. Scandaleux. Mais pas étonnant c'est le même Cazeneuve qui poursuit Riposte laïque pour un simple dessin caricatural. Quand on ne veut pas être caricaturé, on ne fait pas de politique, mais apparemment personne ne l'a dit au serviteur du dictateur Hollande. Et à dictateur, dictateur et demi.

Par ailleurs on rappellera que, selon toute vraisemblance, il n'y avait pas de police nationale à Nice pour une raison très

simple : toutes les forces avaient été transportées à Avignon pour assurer la sécurité de l'incapable Hollande en train de dîner avec ses copains, ou plutôt ceux de Gayet, "artistes" déjantés du festival...

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/21/pas-de-forces-mobiles-a-nice-le-14-juillet-utilisees-pour-protger-hollande-en-deplacement-prive-a-avignon/>

Christine Tasin

Elle est appelée à comparaître le 4 janvier devant la 17e chambre du tribunal de grande instance de Paris. Sandra Bertin, le chef du [centre de supervision urbain \(CSU\) de la ville de Nice](#), qui affirme avoir subi des pressions de la part de l'Intérieur pour qu'elle modifie son son rapport après l'attentat du 14 juillet, va être jugée pour « diffamation ».

[>> A lire aussi : Qui est Sandra Bertin, la policière qui a fait sortir Bernard Cazeneuve de ses gonds ?](#)

Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, a choisi la « citation directe », indique [Nice-Matin](#). Cette procédure permet à la victime de saisir directement le tribunal en informant la personne poursuivie.

« *Un acharnement scandaleux contre une policière municipale exemplaire* », a réagi l'ex-maire de Nice, Christian Estrosi, aujourd'hui premier adjoint, rapporte le quotidien régional.

[>> A lire aussi : VIDEO. Sécurité à Nice. Qui la policière a-t-elle vraiment eu au téléphone ?](#)

« Harcelée pendant une heure »

La policière municipale avait accusé un « commissaire de police », envoyé selon elle par le ministère de l'Intérieur, et une autre personne disant faire partie du cabinet ministériel, jointe par téléphone, de lui avoir demandé « de faire apparaître sur certains endroits des positions de la police nationale » et de rédiger un rapport « modifiable ».

>> A lire aussi : Attentat de Nice. Le dispositif de sécurité « n'était pas sous-dimensionné », conclut l'IGPN

« J'ai été harcelée pendant une heure, on m'a ordonné de taper des positions spécifiques de la police nationale que je n'ai pas vues à l'écran. A tel point que j'ai dû physiquement renvoyer du CSU l'émissaire du ministère ! J'ai finalement envoyé par email une version PDF non modifiable et une autre modifiable », avait-elle notamment déclaré [au JDD](#).

Deux enquêtes préliminaires avaient été ouvertes après ses accusations : l'une à Nice pour « abus d'autorité » et l'autre à Paris pour « diffamation ».

<http://www.20minutes.fr/nice/1950855-20161027-attentat-nice-policiere-municipale-evoquait-pressions-va-etre-jugee-diffamation>

Sandra Bertin dit-elle vrai lorsqu'elle affirme avoir subi des pressions du ministère de l'Intérieur lors de l'écriture de son rapport ?

La policière municipale, en charge de la vidéosurveillance à Nice, accuse l'Intérieur de l'avoir incité à mentionner la présence de la police nationale là où elle dit ne pas l'avoir vu.

Ce jeudi 28 juillet, plusieurs témoignages recueillis dans [un article du Monde](#), viennent valider sa version des faits. "Je l'ai entendue dire 'je ne mettrai pas ce que je n'ai pas vu aux écrans'", affirme une personne en fonction au centre opérationnel de commandement (COC) de Nice.

Faire apparaître la police nationale

Une autre personne, également membre du COC, témoigne : "Le 15 juillet vers 15h30, je me trouvais en salle vidéo avec notre responsable, Sandra Bertin, lorsque son adjoint vient la chercher en salle vidéo, en lui disant qu'un commissaire de police venait la voir et qu'il était envoyé par le cabinet du ministère de l'Intérieur."

Bernard Cazeneuve, qui a depuis porté plainte pour diffamation, assure qu'aucune personne ni aucun ordre n'est venu de son ministère. Ce à quoi a répondu l'avocat de Sandra Bertin : si la personne "au bout du fil était effectivement un commissaire de police d'un état-major qui n'appartenait pas au cabinet, ça voudrait dire que

cette personne a [...] menti sur sa qualité. On ne vous a jamais dit que cette personne appartenait au cabinet du ministère, mais qu'elle s'était présentée."

Des pressions de l'Intérieur ?

Nous savons désormais que cette personne, que Sandra Bertin accuse de pressions, était une commissaire de police, numéro 3 de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP), rattachée à l'Intérieur. Comme le commente *Le Monde*, "elle souhaitait obtenir un rapport sur le déroulé de l'attaque tel qu'il ressortait de l'exploitation de la vidéosurveillance. Cette procédure, qui vise à produire une note à l'attention du directeur général de la police, est sur le principe tout à fait normale."

Mais pourquoi avoir voulu à tout prix que soit mentionnée la présence de la police nationale sur la Promenade des Anglais ? Et pourquoi Sandra Bertin ne les voyait-elle pas sur ces vidéosurveillances ? Voilà des questions qui demeurent sans réponse, auxquelles l'Inspection générale de la police nationale devraient apporter rapidement des réponses.

<http://www.lci.fr/faits-divers/attentat-de-nice-plusieurs-temoins-confirment-la-version-de-sandra-bertin-1514083.html>

Complément de Louis

<https://www.facebook.com/SoutienSandraBertinPolice/>
<https://www.facebook.com/SoutienSandraBertinPolice/photos/a.675037309328599.1073741828.675032842662379/709636445868685/?type=3&theater>

La page de soutien officielle.